

Réunion du 3 janvier 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Armand JUNG, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Denis LIEB

Rapporteur : Monsieur Richard STOLTZ

N° CP/2011/18 - Développement local urbain : CUS - 2223
Actualisation de la participation financière du Département aux
projets de renouvellement urbain des quartiers du Neuhof à
STRASBOURG et des Hirondelles à LINGOLSHEIM

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président

Vu la délibération du Conseil Général n° K 3 du 14 juin 2005 relative à la participation du Département au projet de renouvellement urbain du quartier du Neuhof à STRASBOURG

Vu la délibération du Conseil Général n° CG/2007/12 du 26 mars 2007 relative à la participation du Département au projet de renouvellement urbain du quartier des Hirondelles à LINGOLSHEIM

- approuve l'avenant d'étape n° 8 à la convention conclue en vue du renouvellement urbain du quartier du Neuhof à STRASBOURG ainsi que l'avenant d'étape n° 3 à la convention conclue en vue du renouvellement urbain du quartier des Hirondelles à LINGOLSHEIM, avenants qui maintiennent la participation globale maximum du Département à 10,319 M€ sur le Neuhof et à 2,38 M€ sur les Hirondelles

- approuve la répartition de ces financements par famille d'opérations, conformément aux tableaux de synthèse annexés.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux avenants au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110103-53180-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/01/11